

LOUIS HENRIOT

Notice lue par POL DE CORBIER

Mes chers confrères,

Vers la fin juillet 1914, nous nous étions séparés, Louis Henriot et moi, après avoir formé de beaux projets de collaboration pour la rentrée d'octobre du Palais.

Hélas ! notre grande amitié fut impitoyablement brisée par la mort qui vint frapper Louis Henriot, le 10 mai 1915, sur le champ de bataille de Notre-Dame de Lorette ; il tomba glorieusement « en entraînant, dit sa citation à l'Armée, sa compagnie à l'attaque avec une bravoure extraordinaire, dont il n'avait cessé de faire preuve depuis le début de la campagne ». Quelques jours avant, il avait eu le bonheur d'embrasser son frère aîné, sergent au 153^e Régiment d'Infanterie, rencontré fortuitement et qui, peu après, fut grièvement blessé à Neuville Saint-Vaast.

Nous avons été admis au stage la même année, en 1906 ; de 1906 à 1914, nous partageâmes au Palais nos soucis, nos fatigues et nos joies. Ceux qui ont connu Henriot se rappellent son esprit fin et subtil, sa conscience délicate, son cœur ouvert, son caractère enjoué : il aimait sa profession d'avocat, il s'y consacra tout entier dès sa première année de stage, et, soucieux de sa formation et de ses devoirs professionnels, il fréquenta assidûment le Palais pour y travailler et y plaider. En 1908, il devint le collaborateur de M^e Philippart, et, en 1911, il fut chargé d'enseigner la législation du bâtiment à l'Ecole des Travaux Publics.

Louis Henriot est né le 16 janvier 1885 à Belfort, où son père, qu'il eut le malheur de perdre à l'âge de dix ans, était chef de bataillon. D'une intelligence très vive et d'une maturité d'esprit remarquable, il obtint les plus brillants succès dans ses études : à quinze ans, il fut reçu avec la mention « bien » à son baccalauréat ; à vingt ans, il obtenait le diplôme de l'Ecole des Sciences politiques, et à vingt-deux ans, son année de service militaire accomplie, il passait à Paris sa thèse de doctorat en Droit sur la « Législation belge du repos hebdomadaire ».

A une science juridique approfondie, il joignait les plus hautes qualités morales de droiture et de probité, puisées au sein d'une famille de militaires et de gens de robe, où l'on avait la tradition de l'honneur et le sentiment profond du devoir professionnel. Il était d'une grande délicatesse de sentiments qu'il devait à l'exemple d'une mère tendre et dévouée, avec laquelle il vécut jusqu'à la guerre.

Louis Henriot, lieutenant de réserve, fut un des premiers à partir en août 1914 : affecté au 237^e Régiment d'Infanterie, il prit part à toutes les actions de son régiment, depuis la bataille de la Marne jusqu'à l'offensive d'Artois, où il tomba glorieusement devant l'ennemi.

Pendant ses huit mois d'une dure campagne, il fit preuve de la plus belle vaillance qui ne se démentit jamais.

Il m'écrivait, le 18 mars 1915 : « Depuis quinze jours, je suis de nouveau en pleine action, toujours gaillard, toujours souriant ». Gaillard et souriant ! C'était bien là certains des traits les plus caractéristiques d'Henriot. Je lui ai toujours connu ce bon et fin sourire, dont il ne s'était point départi aux heures les plus angoissantes des combats, et qui décelait chez lui la plus constante bonne humeur.

Le colonel Becker, qui fut le chef de bataillon d'Henriot, nous a laissé sur lui un document émouvant dans un rapport où il le proposait, quelques jours avant sa mort, pour la Croix de la Légion d'honneur.

« Le lieutenant de réserve Henriot, a écrit le colonel Becker, venu au front le 27 août 1914 comme sous-lieutenant, prenait peu après le commandement de la 2^e Compagnie. Cette compagnie, formée uniquement de renforts envoyés du dépôt, fut encadrée hâtivement, au cours des combats qui se livrèrent à ce moment, avec des gradés empruntés aux autres compagnies ; elle n'offrait, au début, aucune cohésion, et semblait ne devoir servir que de réservoir où puiser les ressources nécessaires pour combler les pertes des autres unités du régiment.

« Dès qu'il eut pris cette compagnie en mains, le lieutenant Henriot sut rapidement la mettre en forme, et, l'animant de ses propres qualités, bravoure, loyauté, fermeté et bonne humeur en même temps, en faire ce qu'elle est toujours restée, l'unité que l'on plaçait toujours au poste le plus périlleux.

« Le lieutenant Henriot est inséparable de sa compagnie, elle est inséparable de lui : jamais, depuis huit mois bientôt qu'il la commande, il ne l'a laissée partir sans lui.

« A la fin de septembre, éloigné pendant quelques jours de son bataillon avec sa compagnie, et mis à la disposition d'une autre unité, le lieutenant Henriot reçoit la mission de reconnaître le village d'Arracourt : se rendant parfaitement compte qu'en attaquant le village par le sud il subira, comme les détachements qui avaient opéré des reconnaissances les jours précédents, des pertes sensibles, il prend la résolution de l'attaquer par le nord ; en trois bonds, sa compagnie est à l'entrée du village. A ce moment, les hommes hésitent un peu : d'un seul mot « En avant ! », il entraîne tout le monde à la baïonnette. L'ennemi, sur le point d'être tourné, s'enfuit, lui laissant sacs, munitions, casques, armes, etc. Le soir même, et sur un ordre formel, la 20^e Compagnie quittait à regret le village qu'elle avait déjà solidement organisé, malgré le feu violent d'artillerie qu'elle eut à supporter toute la journée.

« Le 2 octobre, à Oppy, toujours admirablement obéi de ses hommes, le lieutenant Henriot se porte à gauche du village, sous un feu meurtrier, par une marche en avant régulière et tenace. Je l'ai vu debout, seul, à cent mètres en avant de sa troupe, la jumelle à la main, observant et commandant du geste ; sa jumelle est brisée dans ses doigts. Le lieutenant Colliard, commandant la section de tête, est tué net, la moitié de cette section est taillée en pièces, le sergent, qui en avait pris le commandement, est blessé à son tour. Quelques hommes reculent, entraînant les autres. Le lieutenant Henriot revient en arrière et ramène les restes de sa compagnie, qui, cramponnés au terrain, tiennent bon toute la journée, jusqu'au moment où arrive l'ordre de battre en retraite.

« Dans cette seule journée, le lieutenant Henriot eut sa jumelle brisée dans ses doigts, une cartouchière arrachée par un éclat d'obus, sa capote trouée d'une balle à hauteur de la poitrine et le pied légèrement entamé par un shrapnel.

« Au cours des dures journées qui suivirent, à Arleux, Jarbin, Thélus, Bailleul, le lieutenant Henriot n'a cessé de donner l'exemple de la plus belle énergie, entraînant ses hommes harassés, les réconfortant. Ne pouvant plus supporter sa chaussure au pied blessé, il marche avec une savate, mais n'abandonne pas sa compagnie ; il ramène de

Bailleul les débris des cinq compagnies du régiment, dont tous les officiers ont été tués ou blessés. Blessé lui-même de nouveau d'un éclat à la cuisse, il refuse l'évacuation que lui propose le médecin et se contente d'un pansement.

« A Arras, pendant les combats dans les rues de Saint-Laurent, même attitude brillante, même énergie ; le lieutenant Perrot vient d'être blessé mortellement au bord de la Scarpe, on vient chercher le lieutenant Henriot, qui, au péril de sa vie, et sous une grêle de balles, traverse le canal, mais arrive seulement pour connaître la mort de son ami et le faire inhumer. Deux jours après, c'est encore lui qui, en plein jour, traverse la route de la Maison Blanche, balayée par les balles, pour porter secours à l'adjudant de Tessan, blessé.

« Au delà des tranchées de première ligne, il va rechercher parmi les cadavres, avec quelques braves de sa compagnie, les malheureux Sénégalais qui poussent des cris lamentables. Plus de vingt d'entre eux sont ainsi arrachés à une mort certaine.

« A la côte 124 près de Garency, la 20^e compagnie occupe le poste le plus difficile : audacieusement, une nuit, le lieutenant Henriot se porte avec une section à quarante mètres en avant, et sous sa direction une tranchée nouvelle est creusée, d'où il prend à revers la position ennemie. Grâce à lui nos lignes sont délivrées d'un feu d'artillerie d'enfilade souvent meurtrier.

« A Notre-Dame de Lorette, enfin, il tient le secteur des Males et se montre fier de la confiance qui lui a été témoignée. Jamais il n'a demandé à être relevé de ce poste où, tout l'hiver, tranchées et boyaux ne forment qu'une masse boueuse, où souvent l'eau atteint une hauteur de 40 à 80 centimètres. Malgré les rigueurs de la température, les veilles qu'il s'impose, jamais on n'a pu voir s'altérer sa bonne humeur et sa hardiesse communicative ; de jour, de nuit, surgit dans la tranchée son képi troué de balles, légendaire dans le bataillon. Dès qu'un homme est blessé, le chef accourt et procède lui-même au premier pansement, il n'en est pas un qui n'ait reçu ses soins. La tranchée est-elle bouleversée par les obus ou les torpilles, il est là, aidant à déterrer les morts et les blessés, maintenant ses hommes par l'exemple de son courage tranquille ; vivant avec eux dans la tranchée même, patrouillant avec eux, les connaissant tous, il eût résisté brillamment et héroïquement à une attaque de l'ennemi, qu'il n'a pas eu, dit-il, la chance de voir se produire, et qu'il eût immanquablement éventée, tant son système de sécurité est audacieusement organisé.

« C'est au lieutenant Henriot que revient l'idée qu'il me soumit de creuser la tranchée, dite du Buisson, dont l'importance s'est suffisamment manifestée lors des attaques du mois de mars : la création de cette tranchée a été le salut de l'Eperon des Arabes, qui, sans elle, fût passée complètement entre les mains de l'ennemi.

« Au moment où le régiment quitte le secteur de Notre-Dame de Lorette, je crois de mon devoir de signaler à l'attention de ses chefs un officier dont l'intelligente vigilance a assuré pendant de longs mois la possession d'un poste difficile dont dépendait le sort de toute la position.

« Récompenser ce chef hardi, qui au cours de la campagne a donné tant de preuves d'un magnifique courage et d'une réelle valeur militaire, c'est récompenser aussi le chef modeste, qui, toutes les fois que j'ai voulu le proposer pour une citation, s'y est formellement refusé, disant : « Tout autre en eût fait autant à ma place, je n'ai accompli que simplement mon devoir et chaque homme de ma compagnie a autant de mérite que moi. »

Pages sublimes, écrites avec une sincérité prenante, qui font revivre l'héroïque conduite de ce soldat incomparable que fut Louis Henriot. On ne saurait rien ajouter à de telles pages : elles imposent le recueillement, elles commandent l'admiration !